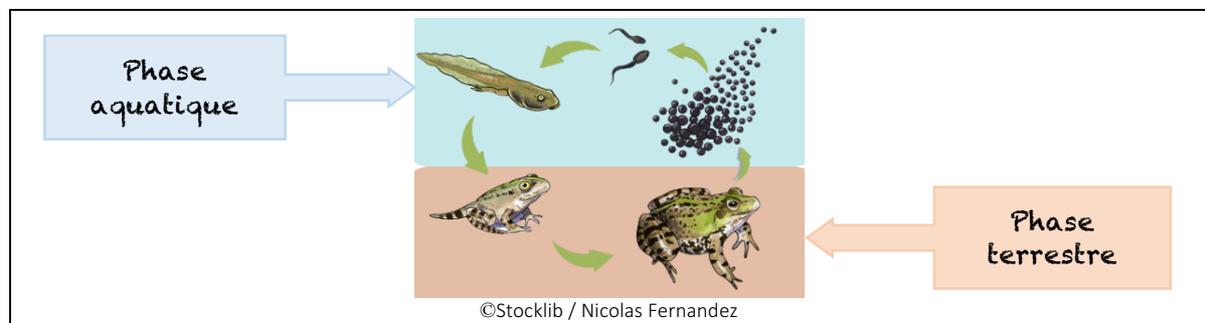




AVEZ-VOUS DÉJÀ VU... ...DES FILETS AU BORDS DES ROUTES ?

Une course à la reproduction...

Les amphibiens combinent la vie aquatique (printemps/été) et terrestre (automne/hiver). Ce sont des espèces fragiles, qui sont victimes notamment de la fragmentation des milieux et de la dégradation, voire la disparition des zones humides. 40 % des 8 000 espèces d'amphibiens dans le monde sont menacées, c'est le groupe zoologique le plus menacé au niveau mondial. Les espèces communes comme le Crapaud commun ou la Grenouille rousse n'échappent pas à un déclin généralisé en France et dans le Grand Est. La Grenouille rousse par exemple est passée du statut d'espèce en préoccupation mineure à espèce quasi-menacée en quelques décennies. Ils passent les saisons froides dans divers abris comme des boisements, des terriers de petits mammifères, sous des souches, etc. Dès le début du printemps, ils quittent leur gîte d'hivernage et rejoignent les zones humides dans le but de s'y reproduire. Ces habitats peuvent être séparés de plusieurs kilomètres, et pourvus d'obstacles parfois infranchissables comme les axes routiers. Lors de la migration, les écrasements sur les voies de circulation sont fréquents. Il est important de préserver ces espèces protégées par la loi et qui jouent un rôle essentiel dans les écosystèmes. C'est pourquoi, afin d'éviter de mettre en danger la vie de ces animaux, certaines mesures de protections ont été développée en Alsace par les associations de protection de l'environnement et le département du Haut-Rhin, depuis plus de 30 ans, l'Alsace ayant été une région pionnière en la matière. Il s'agit d'infrastructures temporaires et permanentes mises en place à des endroits stratégiques, où la migration est importante.



Aménagements pour Les amphibiens

Il existe les Crapauducs, qui constituent des installation permanentes. Il s'agit de conduits en béton qui passent sous la route et le sol, permettant le passage des amphibiens. Des murets en béton sont disposés le long de la route, afin de les guider vers l'entrée pour traverser de l'autre côté de la route.



©Tegethof

Exemples de
Crapauducs



©Hanno Böck

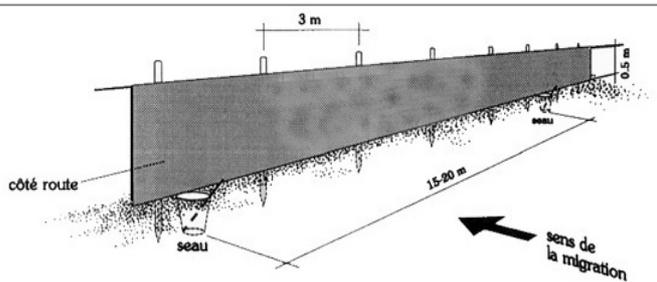
BUFO



Il est également possible de poser des filets temporaires pendant la période de migration. Les amphibiens vont longer ces barrières jusqu'à tomber dans un seau les empêchant de sortir. Quotidiennement, de nombreux bénévoles et la brigade verte récupèrent les individus tombés dans les seaux pour les transporter de l'autre côté à une distance de plusieurs mètres de la route. Ils peuvent ainsi traverser en toute sécurité. Cependant les amphibiens étant des espèces protégées au niveau national, leur manipulation nécessite une autorisation de l'État accordée aux ramasseurs inscrits aux campagnes de ramassage. Il est également important de respecter les limitations de vitesses indiquées sur les routes qui bénéficient de ce dispositif, pour les crapauds d'une part, mais surtout pour ne pas mettre en danger la vie des ramasseurs.



©Aurélie BERNA



© Schéma type de la méthode des filets provisoires (d'après PERCSY, cité par MOUGEY,1996)

Nous avons besoin de vous !

Pour participer aux campagnes de ramassage près de chez vous, vous pouvez contacter la LPO Alsace dans le Bas-Rhin, et la CeA dans le Haut-Rhin. Chaque année, nous sommes à la recherche de bénévoles réguliers ou non qui peuvent être ramasseurs aguerris ou débutants.

Pour en savoir plus sur les espèces présentes dans la région, vous pouvez consulter le site internet de BUFO, association de protection de la nature spécialisée dans l'étude et la préservation des amphibiens, des reptiles et de leurs habitats naturels en Alsace.

8 rue Adèle Riton - F - 67000 Strasbourg

Tel : +33 (0)3 88 22 11 76

www.bufo-alsace.org

...MAINTENANT, OUI !

*Document rédigé par Lisa MOINET – BUFO
Relecture : Aurélie BERNA et Vincent NOËL
Dernière version du document : 28/02/2023*